Les résidences pour personnes âgées

Le Centre Communal d'Action Sociale gère deux Résidences pour Personnes Agées qui offrent une alternative à l'établissement médicalisé en proposant des prestations alliant confort et sécurité : personnel présent 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, système de télé-assistance, service de restauration.



Deux résidences à Epernay, situées en centre-ville :

La **Résidence Le Cèdre**, qui compte 68 appartements.

La **Résidence Gallice**, qui compte 30 appartements.

Qu'est-ce qu'une "Résidence Autonomie" ?

Une Résidence Autonomie est conçue pour accueillir des personnes âgées autonomes (plus de 60 ans retraitées) qui ne peuvent plus ou n'ont plus envie de vivre chez elles (à cause de difficultés d'accès aux commerces, d'un sentiment d'isolement...).

La résidence accueille des personnes seules ou en couple qui peuvent ainsi :

- continuer à vivre de manière indépendante ;
- bénéficier d'un environnement plus sécurisé ;
- utiliser des services collectifs (restauration, animation...).

Elle n'est pas destinée à recevoir des personnes qui ont besoin d'une assistance importante dans les actes de la vie quotidienne, contrairement à l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD).

Par ailleurs, le Pôle Animation Seniors du C.C.A.S. assure le développement d'actions de prévention et d'animation favorisant la lutte contre l'isolement et la solitude, notamment au sein de ces résidences.

Autres établissements :

Il existe également à Epernay d'autres types d'établissements autorisés à accueillir et à héberger les personnes âgées :

Résidence "Les 3 Roses" (établissement privé)

Résidence "Les Templitudes - Résidence La Solera" (établissement privé)

EHPAD "Le Hameau Champenois"

Contact

C.C.A.S.
Maison de la Solidarité et de l'Education
30, rue de Sézanne 51200 Epernay
03 26 55 30 30